

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 92 (1978)

Heft: 1-2

Rubrik: Gesellschaftschroniken = Chronique des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GESELLSCHAFTSCHRONIKEN — CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS



Schweizerische Heraldische
Gesellschaft
Société Suisse d'Héraldique

Präsident: Joseph M. Galliker
Lützelmatstrasse 4, 6006 Lucerne

Wappenbuch der Gesellschaft: Wir erinnern unsere Mitglieder an die Möglichkeit, ihr Familienwappen in dieses vortreffliche Wappenbuch malen zu lassen, welches 1932 von Paul Boesch sel. begonnen worden ist (Preis Fr.40.-). Bitte eine Zeichnung des Schildes an den Präsidenten und den Betrag an den Quästor der SHG zu senden.

Armorial de la Société: Nous rappelons à nos membres qu'ils ont la possibilité de faire peindre leurs armoiries dans ce remarquable armorial créé en 1932 par feu Paul Boesch. Prière d'adresser le dessin de l'écu au président et le montant des frais d'exécution (Fr.40.-) au trésorier de la SSH.

Werbepremien für unsere Mitglieder: Als Anerkennung für zwei geworbene neue Mitglieder innerhalb eines Jahres wird den Werbern ein Exemplar des soeben erschienenen Werkes «Wappen und Fahnen der Schweiz» von Louis Mühlemann unentgeltlich abgegeben. Werbematerial stellt der Präsident gerne zur Verfügung.

Prime de recrutement pour nos membres: Tout membre qui recrute au cours d'une année deux nouveaux adhérents à la SSH reçoit en prime l'ouvrage récemment paru de Louis Mühlemann: «Wappen und Fahnen der Schweiz». Les formulaires d'inscription à la SSH peuvent être obtenus auprès du président.

† Joseph Dietrich (1893-1978)

Entré à l'âge de 17 ans à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, M. Dietrich y remplit durant cinquante-trois ans diverses fonctions administratives. Frédéric Th. Dubois, ce grand héraldiste auquel la SSH doit tant, bibliothécaire à l'institution fribourgeoise, apprécia ses qualités au cours de plusieurs



années de collaboration; lorsqu'il quitta Fribourg en 1921, il proposa M. Dietrich pour lui succéder à la charge de conservateur de notre bibliothèque qui avait trouvé un toit sûr dans les bâtiments de la BCU. Cette désignation fut confirmée sans discussion par notre comité. De 1921 à 1973, Joseph Dietrich s'occupa de notre fonds avec une conscience exemplaire. Les livres et revues furent fichés et catalogués avec exactitude, le service des prêts et des ventes accompli avec diligence et fermeté. La SSH doit beaucoup à cet homme aimable et modeste, souriant, toujours disponible, consciencieux. Elle a nommé membre d'honneur son bibliothécaire dévoué qui n'a pas craint de conserver encore dix ans après sa retraite ces fonctions attachantes, parfois lourdes (transfert de notre bibliothèque à la Villa Saint-Jean pendant les travaux d'agrandissement de la BCU).

M. Dietrich, Lucernois d'origine, s'intéressait beaucoup à l'histoire de son canton d'adoption, Fribourg, où il était d'ailleurs né; il aimait la musique, jouait du cor d'harmonie; apiculteur passionné et très averti, il présida aux destinées de la Société fribourgeoise d'apiculture durant quarante ans.

Joseph Dietrich a bien mérité de la Société suisse d'Héraldique.

Olivier Clottu.

† Albert de Wolff (1916-1978)

Victime d'un tragique accident, Albert de Wolff a été enlevé à son pays valaisan, à sa famille et à ses amis sans avoir pu mener à chef toutes ses entreprises ni accomplir entièrement ses projets les plus chers.

Issu d'une ancienne famille patricienne, il naquit à Sion où il fit ses premières écoles. Après de bonnes études de Beaux-Arts à Liège, Bruxelles et Florence et de longues périodes de service militaire, il fut nommé en 1946 professeur de dessin au Collège de sa ville natale. Dès l'année suivante, il partagea sa charge éducatrice avec celle de conservateur des Musées cantonaux du Valais. Libéré de son enseignement en 1962, il put dorénavant se livrer sans partage à sa vocation de créateur de musées.

Albert de Wolff, animé d'un enthousiasme auquel aucun obstacle matériel n'a résisté, a réussi à doter le Valais d'un ensemble de musées remarquables. Promoteur et réalisateur du premier Musée des Beaux-Arts du pays, il l'installa en 1947 dans le château de la Majorie restauré; peu après il épura, aménagea et élargit le Musée historique et ethnologique de Valère. Il créa en 1974 un Musée militaire cantonal dans le château de Saint-Maurice et, en 1976, un Musée archéologique dans la «Grange à l'Evêque», à Sion. La mort cruelle ne lui a pas permis de voir l'achèvement du Musée romain d'Octodure, à Martigny, en construction.

Dès son adolescence, Albert de Wolff s'est intéressé à l'héraldique. Alors qu'il n'avait pas encore 16 ans, il nous souvient d'avoir discuté de sceaux et de blason avec lui aux Mayens-de-Sion. Membre de la SSH depuis 1940, il se chargea en 1958 de l'organisation de l'Assemblée générale de la SSH en Valais. Nous n'oublierons jamais ni la belle exposition d'héraldique valaisanne préparée par ses soins et dotée d'un solide catalogue illustré, ni la réception qui suivit sur la terrasse herbeuse voisine ceinte de remparts et dominant les toits d'ardoise de la cité. C'est dans ce site, hors des temps présents, que régnait notre ami.

Albert de Wolff avait le culte du beau et l'amour du passé. Son goût sûr et raffiné était de tous les âges; le visiteur de «ses musées» en est pénétré à chaque pas. La distinction naturelle qui émanait de lui, son urbanité, sa disponibilité et sa gentillesse lui ont acquis beaucoup d'amis. La participation à nombre de Sociétés d'His-



toire, de Beaux-Arts et de Muséologie a étendu son rayonnement bien au-delà des frontières du pays suisse.

La SSH appela en 1958 Albert de Wolff à faire partie de son comité. Les Archives héraldiques suisses ont publié de 1960 à 1974 plusieurs de ses travaux consacrés au Valais; ils sont d'un intérêt certain et traitent de sujets inédits. Dans son pays, le défunt a collaboré en spécialiste à tout ce qui touche le blason, que cela soit dans des revues ou dans des publications plus importantes, telles que l'Armorial de la Bourgeoisie de Sion.

Albert de Wolff a servi durablement sa patrie valaisanne car, comme il l'écrivait en 1961, il a œuvré «avec les trois qualités indispensables à la création: l'esprit, le cœur et la main».

Olivier Clottu.



Académie internationale d'héraldique

Président: Léon Jéquier
5, rue Robert-de-Traz, CH 1206 Genève

Les prix «Paul Adam-Even» (voir *Archivum Heraldicum* 1970, p. 14), «Arvid Berghmann» (voir *Archivum Heraldicum* 1971, p. 45) et «Amerlinck» (voir *Archivum Heraldicum* 1975, p. 64) devraient être attribués à nouveau cette année.

Nous rappelons aux académiciens et à nos membres associés qu'ils peuvent présenter au président les travaux qui leur semblent pouvoir concourir pour ces prix. La date limite est fixée au 30 avril 1978.